

Lettre de rentrée - année scolaire 2021 - enseignements artistiques : arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et nous adressons un message de bienvenue aux quelques collègues d'éducation musicale mis à la disposition de la Nouvelle-Calédonie à cette rentrée.

① Pour une approche commune à tous les enseignements artistiques : privilégier la souplesse dans l'approche, l'autonomie des établissements comme la responsabilité pédagogique :

Un cadre commun aux arts plastiques, à l'éducation musicale et à l'histoire des arts est proposé pour les cycles 3 et 4 qui se déclinera localement en fonction des enseignements artistiques.

a) tirer parti de l'adaptabilité des programmes et des pratiques professionnelles des enseignants :

Les programmes des enseignements artistiques ne sont pas cumulatifs. Leur nature, plutôt spiralaire, invite les professeurs à construire puis à développer la chaîne des apprentissages autour de grands questionnements et de compétences ancrés sur les fondamentaux disciplinaires.

Les professeurs des enseignements artistiques sont formés à concevoir des parcours de formation pédagogiquement dynamiques, à mobiliser toute la souplesse des programmes au bénéfice de la formation artistique de tous les élèves, en tirant parti notamment :

- de leur nature **curriculaire** aisément adaptable aux différentes situations ainsi qu'aux besoins identifiés ;
- de l'expertise professionnelle des enseignants pour concevoir les situations pédagogiques propices au retour à la scolarité selon les diverses situations qui pourront être rencontrées.

b) principes pédagogiques pour les enseignements artistiques aux cycles 3 et 4 :

- Installer ou réinstaller progressivement et avec **bienveillance** les habitudes de travail des élèves :
 - reconstruction du **commun** (retrouver les gestes, les postures et la dimension collective des apprentissages) ;
 - la **pratique** doit être au centre des apprentissages ;
 - privilégier l'oral et le **collectif** (retrouver le sentiment d'appartenance au groupe classe).
- Réancrer tous les élèves dans les apprentissages en mobilisant des compétences et des savoirs familiers :
 - donner la possibilité aux élèves d'être rapidement et sereinement en situation d'éprouver des **émotions esthétiques**, de les **partager**, afin de construire de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages.

c) l'intégration des fondamentaux de la culture kanak et des cultures océaniques :

Les élèves de collège bénéficient en Nouvelle-Calédonie (mais avec des programmes contextualisés à l'environnement socio-culturel du territoire¹) de deux heures hebdomadaires d'enseignements artistiques qui contribuent par leur forme démocratique à l'universalité inscrite dans les orientations politiques de l'école, à la réduction des inégalités culturelles.

Pour rappel, les enseignements artistiques en Nouvelle-Calédonie portent (comme les autres disciplines au demeurant) l'enseignement obligatoire des **éléments fondamentaux de la culture kanak**² qui contribue à la valorisation des cultures autochtones inscrite dans l'Accord de Matignon.

Pour conclure, les enseignements artistiques contribuent, avec les modalités avec lesquelles ils abordent l'acquisition progressive des compétences, à un climat scolaire moins injuste et à une approche positive de l'évaluation formative de l'élève. En dernier lieu, il est important de souligner que les enseignements artistiques intègrent depuis quelques années le potentiel créatif des applications numériques et contribuent pleinement à construire les compétences numériques ainsi qu'une "familiarisation" avec les technologies de l'information, de la communication et de la création.

1 programmes contextualisés au projet éducatif de la Nouvelle Calédonie :

histoire des arts :

<http://artspla-site-austral.ac-reunion.fr/spip.php?article719>

éducation musicale :

<http://musique.ac-noumea.nc/spip.php?article33>

arts plastiques :

<http://artspla-site-austral.ac-reunion.fr/spip.php?article718>

2 guide pour l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3577>

② Orientations pour l'enseignement des arts plastiques :

a) Enseigner les arts plastiques

Depuis quelques années déjà, l'enseignement des arts plastiques repose sur une didactique socio-constructiviste dont l'objectif principal est de permettre à l'élève de se construire les 4 méta-compétences fondamentales suivantes :

- **expérimenter, produire, créer** : savoir mener une démarche exploratoire, expérimentale et d'invention pour la résolution de problèmes complexes,
- **mettre en œuvre un projet artistique** : avoir une pratique plastique, sensible, poétique ...
- **s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation (entre sa pratique) et celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité** : se construire un discours analytique et argumenté sur le fait artistique,
- **se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux question de l'art** : acquérir une méthodologie d'approche sensible des œuvres et se construire une culture artistique, une connaissance de références artistiques patrimoniales et contemporaines.

En arts plastiques, les compétences se construisent dans des **situations problèmes** dites "complexes" (et pas forcément compliquées) à partir de démarches exploratoires où l'élève est invité à : créer, chercher, inventer, s'exprimer plastiquement.

Par son **dispositif d'enseignement**, le professeur permet aux élèves de : « passer des expériences aux connaissances ; de passer des observations à des choix pour forger des initiatives » avec pour objectif de travailler les quatre compétences propres à la discipline ainsi que des compétences partagées avec d'autres disciplines.

b) Exposer : mini-galeries et ELRO (espace et lieux de rencontre avec l'œuvre d'art)

L'Inspection Générale d'arts plastiques porte le projet que tous les collèges et lycées puissent disposer d'un espace d'exposition dédié.

Je tiens à relayer cette initiative d'implantation de mini-galeries (un espace d'exposition de la production d'élèves dans l'établissement) et/ou d'ELRO - *espace et lieux de rencontre avec l'œuvre d'art* - (un espace de rencontre avec l'œuvre d'art ouverte à la production des élèves comme aux œuvres d'artistes locaux) ³.

La production régulière et diversifiée des élèves (et donc in fine de votre travail d'enseignant) mérite une valorisation et gagnerait à quitter l'accrochage parfois trop discret de la salle d'arts plastiques pour s'afficher au carrefour des regards.

Je vous encourage donc à travailler avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique de vos établissements afin de faire de la compétence « exposer » un réel enjeu d'apprentissage avec et pour les élèves.



Laurent Chardon
IA-IPR arts plastiques

3 Extrait des programmes du cycle 3, page 138 : « La représentation plastique et les dispositifs de présentation : les élèves sont engagés, chaque fois que possible, à explorer les lieux de présentation de leurs productions plastiques ou d'œuvres, dans l'espace scolaire ou dans des lieux adaptés, pour saisir l'importance des conditions de présentation dans la réception des productions et des œuvres ».

Extrait des programmes du cycle 4, page 269 : « Le travail à partir de l'exposition des productions des élèves ou dans le cadre de l'accueil d'œuvres d'art est mené dans des espaces de l'établissement scolaire organisés à cet effet (mini galeries). Plus exceptionnellement, d'autres espaces extérieurs à l'école peuvent être sollicités ».

Extraits des nouveaux programmes du lycée (spécialité et option) : « La compétence –Exposer-, ancrée au cœur de la pratique et des questionnements plasticiens, comme l'étude de la présentation de l'œuvre et de sa réception par un public, sous-tend le développement et l'aménagement d'espaces et de lieux de rencontre avec l'œuvre [ELRO] : « On veillera donc, même dans des formes modestes, aux équipements (cadres, socles, présentoirs, vitrines, éclairages...) et à l'aménagement d'espaces (de murs ou cimaises, visibles d'un public dans le lycée, ainsi qu'à l'adaptation de lieux repérés dans l'établissement ou l'affectation d'une salle dédiée) (...) Ces démarches sont en outre l'occasion d'ancrer des projets interdisciplinaires. Elles contribuent à l'ouverture de l'établissement sur son environnement. Elles constituent des points d'appui pour de possibles partenariats avec les professionnels des arts et de la culture, notamment dans le cadre des politiques d'éducation artistique et culturelle. Elles invitent l'ensemble de la communauté éducative (élèves, professeurs, parents, partenaires) à faire l'expérience du partage du sensible. »

③ Orientations pour l'enseignement de l'éducation musicale :

Comme l'an passé, nous rappellerons ici les quatre champs de compétences du cycle 4 en éducation musicale, prolongation de ceux du cycle 3, définis par les programmes de 2016 :


- **réaliser des projets d'interprétation ou de création** : ce champ de compétences mobilise des capacités liées à la voix (posture, respiration, justesse, mise en place...), mais aussi celles liées à l'interprétation, l'arrangement, voire la composition ou l'improvisation
- **écouter, comparer, construire une culture musicale commune** : il s'agit d'acquérir, par la confrontation aux œuvres de répertoires variés, des outils d'analyse stylistique, des repères culturels, historiques et géographiques.
- **explorer, imaginer, créer et produire** : les élèves s'impliquent dans des démarches créatrices en mettant en œuvre des outils compositionnels, prédéterminés ou relevant de l'improvisation
- **échanger, partager, argumenter et débattre** : on apprend ici à s'exprimer sur sa propre production ou sur celles des autres, sur des œuvres de différents styles, époques et genres.

Ainsi, la pratique, l'écoute, la création sont au cœur de nos activités. Elles permettent à nos élèves de solliciter le « ressenti » et le « sensible », préalables à toute approche théorique ou intellectuelle. Le domaine du geste vocal et les six domaines complémentaires tels qu'ils sont définis par les ressources d'accompagnement des programmes EDUSCOL nous le rappellent et constituent le référentiel incontournable pour la préparation de nos séquences pédagogiques.

A ce titre, le projet musical, élément essentiel de notre enseignement, peut être bien plus qu'une simple chanson que les élèves interprètent. Par sa mise en œuvre, par sa nature et ses caractéristiques intrinsèques, par un arrangement spécifique ou par des choix d'interprétation, il met en œuvre les compétences, les savoirs, savoir-faire et savoir-être que le professeur a choisi d'enseigner. Dès lors, le choix d'un projet musical est bien plus dicté par des impératifs pédagogiques et didactiques que par des questions de mode éphémère ou de goût personnel, sans pour autant sacrifier le plaisir du chant et de la pratique musicale. Cette question du projet musical, difficile à concevoir et à mettre en œuvre, est l'objet des formations proposées cette année au PAF 2021. Loïc Brédolèse, professeur au collège de La Foa, organisera une formation centrée sur les usages du numérique au service de la création artistique ; les stagiaires s'initieront aux méthodes permettant de mettre au service de l'enseignement les technologies de l'enregistrement et du mixage. J'assurerai quant à moi une formation reprenant les différentes étapes du projet musical, comment le choisir, l'adapter, le mettre en œuvre, l'évaluer. Les professeurs d'éducation musicale sont vivement incités à participer à l'une et l'autre de ces formations qui se dérouleront en grande partie ou en totalité à distance, via la plate-forme *M@gistère*. Vous pouvez télécharger le PAF et vous y inscrire du 15 février au 12 mars 2021 sur le site [ac-noumea.nc : https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392](https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392)

De plus, en 2021, la réforme du baccalauréat sera appliquée en Nouvelle-Calédonie. L'enseignement de spécialité musique n'est actuellement pas proposé sur le territoire, mais un enseignement optionnel de la musique est dispensé au lycée La Pérouse. Encourageons nos élèves de 3^{ème} à s'y inscrire car les faibles effectifs actuels menacent la pérennité de cet enseignement pour les prochaines années. Il est évidemment ouvert à tous, nul besoin d'être inscrit au conservatoire ou en école de musique pour réussir.

A n t o i n e B e z i n s



④ Ressources utiles :

- * ressources pédagogiques, culturelles et scientifique :
<https://www.edutheque.fr/accueil.html>

- * ressources musiques électroacoustiques et création sonore :
<https://edutheque.inagram.com/co/grm-studio.html>

- * ressource de l'Institut National de l'Audiovisuel :
<https://institut.ina.fr/offres-services/outils-offres-pedagogiques>

- * banque films cinéclub établissement :
<https://cinema.lumni.fr/edutheque/>

- * catalogue des collections du Musée de la Nouvelle-Calédonie :
<http://collections.museenouvellecaledonie.nc/fr/accueil>

- * portail parcours d'éducation artistique et culturelle :
<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>

- * lien vers l'application Folios pour conserver une trace du travail des élèves au cours de sa scolarité :

<https://folios.onisep.fr/>

- * site national histoire des arts, éducation musicale et arts plastiques :
histoire des arts :
<http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>
éducation musicale :
<http://eduscol.education.fr/education-musicale/>
arts plastiques :
<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>

- * ressources spécifiques aux enseignements arts plastiques sur EDUSCOL :

- enjeux des arts plastiques dans la scolarité obligatoire.
- penser son enseignement dans une logique de cycle.
- concevoir et mettre en œuvre les arts plastiques au cycle 4.
- l'évaluation en arts plastiques.
- approfondir ses connaissances pour enseigner.
<http://eduscol.education.fr/cid99284/ressources-d-accompagnement-arts-plastiques-c4.html>

- ressources EDUSCOL pour les cycles 2 et 3 :
<http://eduscol.education.fr/cid99287/ressources-d-accompagnement-enseignementsartistiques-aux-cycles-2-et-3.html#lien0>

édutheque



éduscol POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE
Informier et accompagner les professionnels de l'éducation

* ressources pédagogiques spécifiques aux enseignements arts plastiques sur Arts Pla Site Austral :

- découpage des programmes des cycles 3 et 4 : <http://artspla-site-austral.ac-reunion.fr/>



* ressource pour l'enseignement EMI :

- site de l'AFP Factual le *fake checking* par l'AFP : <https://factual.afp.com/>



- site les Décodeurs du journal Le Monde : <https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/>

* ressources spécifiques aux enseignants d'éducation musicale EDUSCOL :

- au cycle 4 : <https://eduscol.education.fr/education-musicale/enseigner/programmes-et-accompagnement/ressources-daccompagnement/cycle-4.html>
- aux cycle 2 et 3 : <https://eduscol.education.fr/education-musicale/enseigner/programmes-et-accompagnement/ressources-daccompagnement/cycles-2-et-3.html>

* memento sur l'enseignement facultatif du chant choral édité par l'académie de Bourgogne – Franche-Comté : https://fr.padlet.com/emcc_dijon/efcc

* inventaire des outils numériques au service du cours d'éducation musicale :

- <https://pedagogie.ac-reims.fr/index.php/ecole-college/cycle4/ed-musicale-c4/item/4728-des-outils-numeriques-pour-la-classe-inversee-en-education-musicale>